

République Française
Département de la HAUTE-VIENNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COGNAC-LA-FORÊT

OBJET : DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ(E-S) ET SUPPLÉANT(E-S)
POUR LES COLLÈGES ÉLECTORAUX DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à 11H00, le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT, dûment convoqué le mercredi 20 mai 2026 par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jacques JAVELAUD, Premier Adjoint, par absence est empêchement du Maire, M. Christian VIGNERIE.

Présents : M. Jacques JAVELAUD, Mme Maryse THOMAS, M. Jean MAYNARD (Adjoint), Mme Marie-Lyne COIFFE, Mme Corinne LE TONQUER, M. David MONS, Mme Chrystelle LE LAY, M. Jean-Luc RESTOUEIX, M. Jacques QUICHAUD, M. Elie CARRILERO

Absents avec procuration : M. Christian VIGNERIE (Maire, qui a donné procuration à M. Jacques JAVELAUD), Mme Béatrice CONTAMINE (qui a donné procuration à Mme Maryse THOMAS), M. Patrice TRICARD (qui a donné procuration à M. Jean MAYNARD)

Absents : Mme Barbara VOISIN, Mme Audrey FOUCHÉ

EN EXERCICE : 15	PRÉSENTS : 10	ABSENTS : 5	ABSENTS AVEC POUVOIR : 3
------------------	---------------	-------------	--------------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer. Mme Maryse THOMAS a été nommée secrétaire de séance.

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 définissant les conditions générales de déroulement des opérations électorales ;

CONSIDÉRANT que le nombre de délégués à élire est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil Municipal déterminé par l'article L. 2121-2 du CGCT.

Après installation du bureau électoral dont la présidence est assurée par M. Jacques JAVELAUD, 1^{er} adjoint, et composé des deux membres présents du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, soit :

- M. Jean MAYNARD, M. Jacques QUICHAUD
- Mme Marie-Lyne COIFFE, M. Elie CARRILERO

En application de l'article L. 284, le nombre de délégués à élire est de trois dans les conseils dont l'effectif légal est de quinze membres.

M. Jacques JAVELAUD invite les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Nombre de liste en présence : 1 – Liste proposition COGNAC-LA-FORÊT, soit :

TITULAIRES
M. Christian VIGNERIE
Mme Chrystelle LE LAY
M. David MONS
Mme Marie-Lyne COIFFE
M. Patrice TRICARD
Mme Maryse THOMAS

Il est procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel dont le dépouillement donne les résultats suivants :

- Liste proposition **COGNAC-LA-FORÊT** Suffrages exprimés **13**

M. Jacques JAVELAUD, 1^{er} Adjoint, proclame les résultats définitifs :

POSITION	NOM	PRÉNOM	DATE & LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE
Délégué	VIGNERIE	Christian	03/11/1963 à LIMOGES	1 Roussis, 87310 CLF
Déléguée	LE LAY	Chrystelle	22/11/1969 à SAINT MALO	33 les Monts, 87310 CLF
Délégué	MONS	David	20/06/1974 à BRIVE LA GAILLARDE	22 rue Jean Moulin, 87310 CLF
Suppléante	COIFFE Née DEVEAUX	Marie-Lyne	08/01/1980 à SAINT YRIEIX LA PERCHE	7 Dournand, 87310 CLF
Suppléant	TRICARD	Patrice	25/12/1975 à SAINT JUNIEN	4 Montpoutier, 87310 CLF
Suppléante	THOMAS Née PORCEL	Maryse	18/09/1953 à TULLE	22 rue des Grillas, 87310 CLF

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Le 1^{er} Adjoint,
Jacques JAVELAUD

La secrétaire de séance,
Maryse THOMAS



Certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le : 05.06.2026

Publiée / notifiée le : 05.06.2026

Le Maire,

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges, 2 Cr Bugeaud, 87 000 LIMOGES, ainsi que sur l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

